

TABLEAUX DE CHASSE

Cerf - Chevreuil - Sanglier

Saison 2005 - 2006

Le tableau de chasse du cerf marque une très légère reprise cette année, ceux du chevreuil et du sanglier semblent plutôt se stabiliser



B. Hamann

Pour le Cerf, on constate une progression de 4 % cette année, alors qu'elle n'était que de 3,6 % pour la saison précédente.

Ce chiffre reste cependant inférieur à la progression moyenne des trois dernières saisons (4,4 %) et à celui des dix dernières années (7,7 %). Le tassement de la progression du cerf à l'échelle nationale se confirme bien.

Le taux de réalisations est stable (73,9 %).



B. Hamann

Pour le Sanglier, après une baisse de 6,75 % l'an dernier, les prélèvements se stabilisent avec une très légère baisse de 0,7 % par rapport à la saison précédente.

Le pourcentage d'évolution annuel moyen des trois dernières années est nul. Il est de 7 % sur les dix dernières saisons cynégétiques.



B. Hamann

Pour le Chevreuil, les réalisations sont stables au niveau national par rapport à l'an dernier (+ 0,5 %). La progression moyenne est de 3,7 % sur les trois dernières années, et de 5,5 % sur les dix dernières saisons cynégétiques. On constate de fortes baisses des réalisations sur plusieurs départements. Le taux de réalisations est stable (88 %).

Tableaux de chasse nationaux 2005 - 2006
hors parcs et enclos

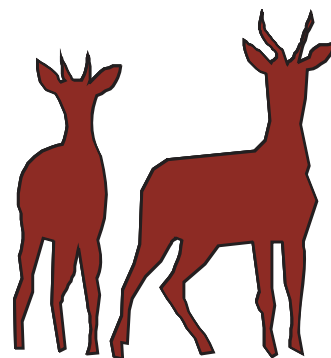
	Attributions	Réalisations
Cerf	56 254	41 574
Chevreuil	574 237	505 333
Sanglier	-/-	446 597

Source : Réseau « Ongulés sauvages » ONCFS/FNC/FDC

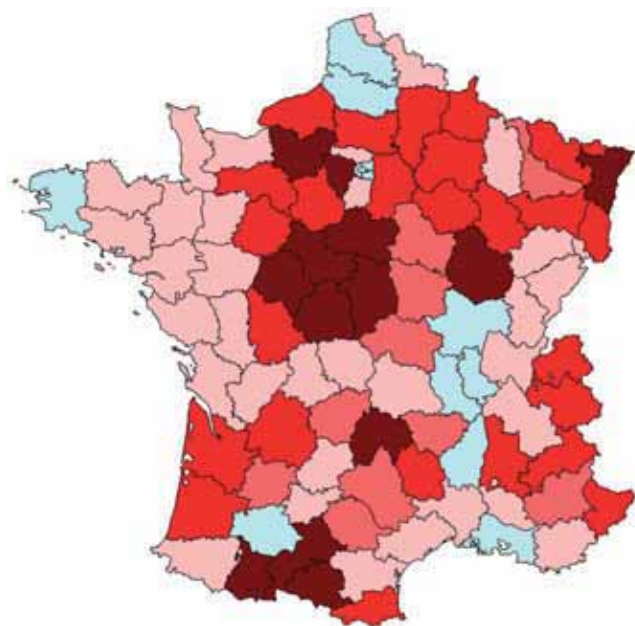
Certains départements ne nous ont pas communiqué les réalisations *chevreuil* ; elles ont été calculées en fonction des estimations des pourcentages de réalisations fournies par ces départements, ou des pourcentages de réalisations moyens des cinq dernières années.

Saison 2005 - 2006

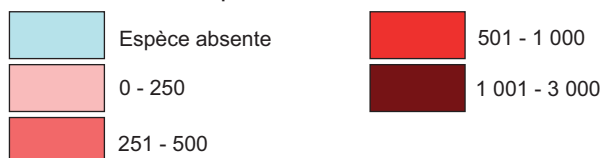
Le Cerf *Cervus elaphus*



Tableaux de chasse départementaux



Réalisations hors parcs et enclos



Total attributions : 56 254

Total réalisations : 41 574

Taux de réalisation : 73.9 %

Tableau départemental moyen : 513

Tableau départemental médian : 397

(Moyenne et médiane sont calculées pour les départements avec réalisations Cerf)

En forte hausse (au moins 40 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : le Val d'Oise et l'Aude (+ 69 %), l'Ille-et-Vilaine (+ 51 %) et l'Oise (+ 44 %).

En forte baisse (plus de 30 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : La Mayenne (- 37 %)

Remarque : Seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse 2005-2006 étaient supérieurs à 20 têtes ont été retenus.

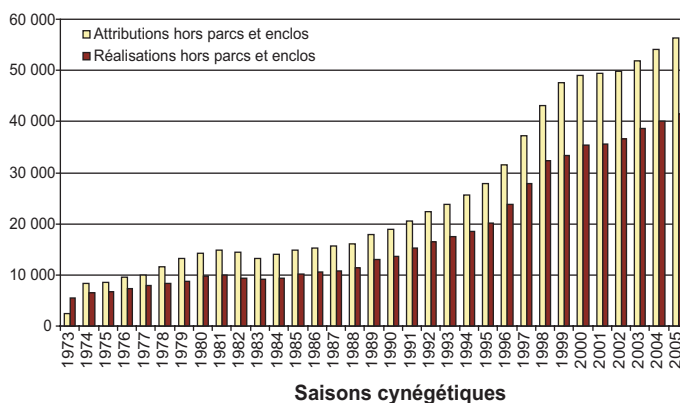
Progression sur un an :
+ 4 %

Progression sur 20 ans :
x 4,1

Progression annuelle du tableau de chasse national

Quatre départements ont plus de 1 500 cerfs au tableau de chasse : l'Indre-et-Loire (2 052), la Côte d'Or (1 694), l'Eure (1 660) et l'Indre (1 557).

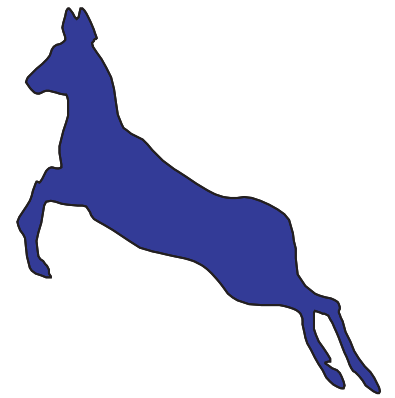
Le prélèvement national aux 100 ha boisés est de 0,3 cerf. L'Indre (1,73), les Yvelines (1,44), l'Eure (1,31), l'Indre-et-Loire (1,28), les Hautes-Pyrénées (1,06) et l'Eure-et-Loir (1) ont les densités de réalisations les plus élevées aux 100 ha boisés.



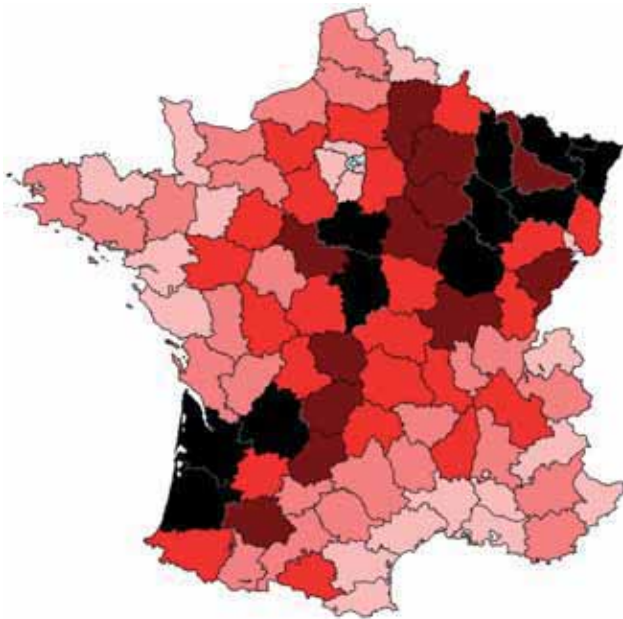
Saison 2005 - 2006

Le Chevreuil

Capreolus capreolus



Tableaux de chasse départementaux



Total attributions : 574 237
Total réalisations : 505 433
Taux de réalisation : 88 %
Tableau départemental moyen : 5 554
Tableau départemental médian : 5 054

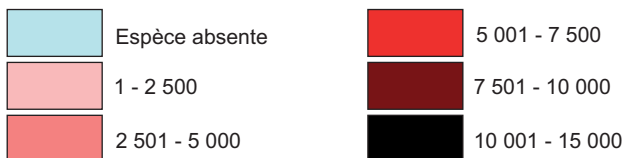
En forte hausse (plus de 20 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : Le Val de Marne (+ 65 %) et l'Aude (+ 27 %).

En baisse (plus de 10 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : l'Aveyron (- 35 %), la Seine Maritime (- 21 %), le Calvados (- 19 %), l'Ain (- 13 %), le Jura (- 12 %) et le Nord (- 11 %).



Remarque : Seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse 2005-2006 étaient supérieurs à 100 réalisations chevreuil ont été retenus.

Réalisations hors parcs et enclos



Progression sur un an : + 0,5 %
Progression sur 20 ans : x 4,7

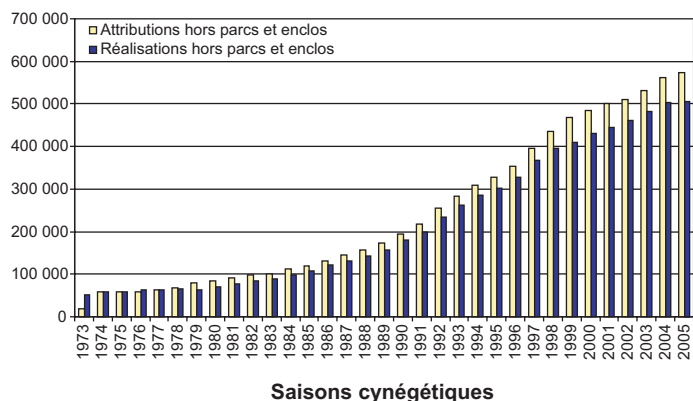
Progression annuelle du tableau de chasse national

Huit départements ont plus de 11 000 chevreuils au tableau de chasse : les Landes (14 719), le Bas-Rhin (13 994), la Moselle (13 681), la Dordogne (12 918), la Meuse (12 645), la Haute-Marne (12 459), la Côte d'Or (12 420), la Gironde (11 820). Les Vosges (10 427), le Cher (10 115) et le Loiret (10 057) ont plus de 10 000 chevreuils réalisés.

Le prélèvement national aux 100 ha totaux est de 0,93 chevreuil.

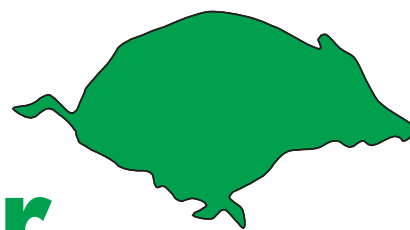
Les départements ayant la plus forte densité de prélèvements aux 100 ha totaux sont le Bas-Rhin (2,91), La Moselle (2,18), le Haut-Rhin (2,12) et la Meuse (2,02).

Les Bouches-du-Rhône ont la plus faible densité de prélèvements aux 100 ha totaux (0,02).

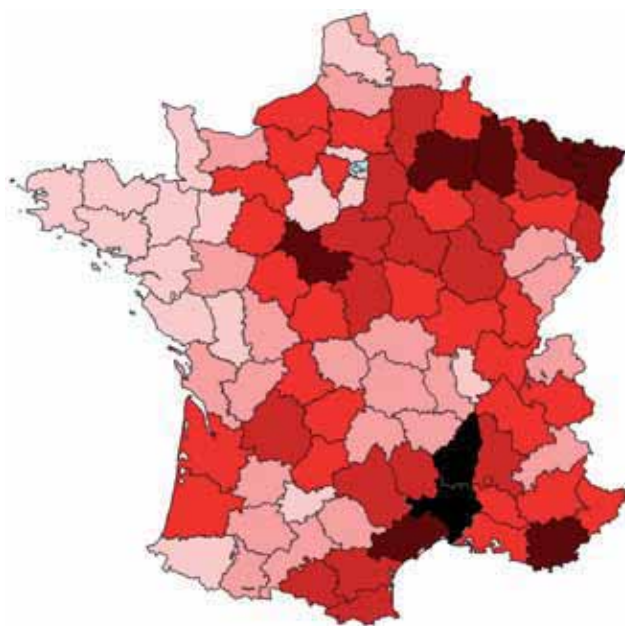


Saison 2005 - 2006

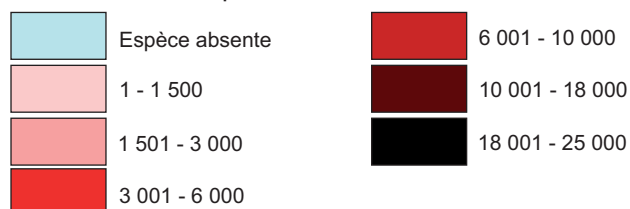
Le Sanglier *Sus scrofa*



Tableaux de chasse départementaux



Réalisations hors parcs et enclos



Total réalisations : 446 597

Tableau départemental moyen : 4 802

Tableau départemental médian : 3 400

En forte hausse : sur trois départements, on constate plus de 30 % d'augmentation du tableau de chasse par rapport à la saison précédente : la Seine Maritime (+ 42 %), le Territoire de Belfort (+ 37 %) et la Loire (+ 35 %).

En forte baisse : sur sept départements, on constate une baisse du tableau de chasse supérieure à 20 %, dont quatre pour lesquels elle est même supérieure à 25 % : le Finistère (- 37 %), les Alpes-de-Haute-Provence (- 33 %), les Deux-Sèvres (- 28 %) et le Vaucluse (- 25 %).

Evolution sur un an :
- 0,7 %

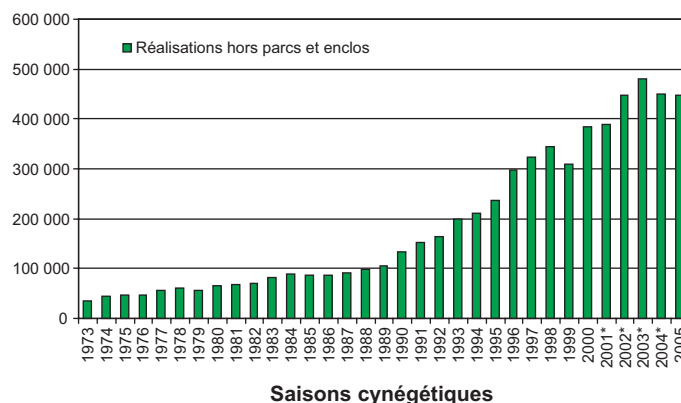
Progression sur 20 ans :
x 5,1

Progression annuelle du tableau de chasse national

Dix départements ont plus de 10 000 sangliers au tableau de chasse : l'Ardèche (21 925), le Gard (19 835), l'Hérault (14 630), le Bas-Rhin (14 005), la Meuse (12 278), la Moselle (11 851), le Var (11 605), le Loir-et-Cher (11 002), la Haute-Corse (10 700) et la Marne (10 105).

Le prélèvement national aux 100 ha totaux est de 0,81 sanglier, et de 2,95 sangliers aux 100 ha de forêt.

Les départements qui ont la plus forte densité de sangliers prélevés aux 100 ha totaux sont l'Ardèche (3,93), le Gard (3,37) et le Bas-Rhin (2,92). Ceux qui ont la plus faible densité de prélèvements aux 100 ha totaux sont le Finistère (0,06) ainsi que la Vendée et les Deux-Sèvres (0,09).



* Estimation des données de l'Ariège